



AVIS PUBLIC
Modification du lieu
Séances ordinaires du conseil
6 décembre 2016 et 17 janvier 2017

Prenez avis que, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal de la Ville de Brossard a adopté, le 15 novembre 2016, une résolution à l'effet de modifier le lieu de la séance ordinaire du conseil du 6 décembre 2016 et du 17 janvier 2017. Celles-ci se tiendront à 20 h comme prévu. Toutefois, veuillez noter que ces séances auront lieu, exceptionnellement, à **la grande salle au 1^{er} étage du Centre socioculturel**, situé au 7905, avenue San Francisco, Brossard, (Québec).

Donné à Brossard, ce 2^e jour de décembre 2016.

Joanne Skelling, avocate, OMA
Greffière

For explanations in English regarding this public notice, please contact Services Brossard 450 923-6311.